

Communiqué

Avant que nous nous enlisions *Eau Secours !* se prononce pour un élevage porcin sans danger pour la santé

Montréal, le 14 mai 2003 - La Coalition québécoise pour une gestion responsable de l'eau – *Eau Secours !* dépose un mémoire à la Commission sur le développement durable de la production porcine au Québec (BAPE)

C'est l'eau qui transporte la pollution créée par l'industrie porcine. Ce sont les citoyens qui voient leurs puits artésiens condamnés, ce sont les citoyens et citoyennes qui doivent équiper leur résidence de systèmes très coûteux pour filtrer l'eau polluée aux nitrite, nitrate, etc. Ce sont les citoyens qui paient par les impôts, le support à l'industrie porcine. « *C'est pas cochon de dire aux porciculteurs que notre inquiétude se porte vers la santé des québécois, de s'exclamer André Bouthillier, président d'Eau Secours! « expliquez moi, ajoutez-il pourquoi l'industrie porcine aurait la légitimité de s'emplier les poches et que ce serait moins légitime pour les citoyens et citoyennes de vouloir se prémunir contre les cancers et le E.coli »*

Rien ne justifie l'inaction !

Au niveau économique, l'épandage du lisier et la culture intensive du maïs, corollaires essentiels à l'industrie du porc, favorise l'érosion des sols, en diminue le rendement et contamine l'eau tout en augmentant les coûts de traitement et les coûts de santé.

Au niveau social, c'est toute la problématique de la santé humaine, ainsi que celle d'une cohabitation rurale harmonieuse laissant une place aux citoyens qui est en jeu.

Enfin, au niveau environnemental, le maintien de nos écosystèmes, de la biodiversité, de la qualité de l'eau souterraine et de surface, de la qualité des sols, des habitats fauniques, ainsi que la protection de la faune et de la flore justifie que soient modifiés les modes de production actuels.

Nous ne pouvons laisser les coûts à court terme peser plus dans la balance que tous les bénéfices environnementaux, sociaux et économiques à long terme d'une modification des modes actuels de production porcine.

Quelques-unes des 42 recommandations d'*Eau Secours!* au BAPE

· Revoir l'objectif de croissance de l'industrie porcine en vue de l'exportation à la lumière de la capacité des sols et des milieux aquatiques du Québec de le supporter ;

- Subordonner le droit de produire à la Loi québécoise de l'environnement et à toutes lois et règlements traitant de l'eau ;
- Que le gouvernement défraie les coûts de décontamination des puits individuels et des municipalités suite à l'identification par le ministère de l'Environnement de présence de contaminant reliés à la production porcicole et agricole ;
- Établir un mode de calcul des rejets, épandage et culture du maïs par bassin versant afin de permettre la planification régionale du développement agricole et de la gestion de l'eau.